

Mêmes jour et lieu.

Le révérend Mannone Aldobrandi, recteur de l'église paroissiale sous le titre de San Giorgio du lieu de l'Algajola depuis 16 ans, âgé d'environ 46 ans, dont les revenus annuels sont de 200 livres, fut examiné et interrogé.

À la question « De quelle manière les sacrements de la nouvelle loi diffèrent-ils de ceux de l'ancienne loi ? », il répondit : « Les sacrements de la nouvelle loi confèrent la grâce, [alors que] par l'ancienne loi ils la signifient. »

À la question « Tous les sacrements peuvent-ils être réitérés ? », il répondit : « Le sacrement du mariage, de l'eucharistie, de la pénitence [peuvent l'être] ; mais trois ne peuvent être réitérés, ceux du baptême, de l'ordre et de la confirmation. »

À la question « Pourquoi les susdits sacrements du baptême, de la confirmation et de l'ordination ne peuvent-ils être réitérés ? », il répondit : « Parce qu'ils impriment un caractère. »

À la question : « Qu'est-ce qui est requis pour faire un sacrement ? », il répondit : « Trois choses ; la matière, la forme et l'intention du ministre. »

À la question : « Quelle est la matière du sacrement de l'extrême onction ? », il répondit : « L'huile d'olive bénie par l'évêque. »

À la question : « En cas de nécessité, l'huile d'amande, de noix et de lin seraient-elles une matière suffisante de ce sacrement ? », il répondit : non.

À la question : « Quelle est la matière du sacrement du baptême ? », il répondit : L'eau naturelle.

À la question : « En cas de nécessité, la neige, la grêle, la glace, l'urine, la salive, la sueur, le vin, l'huile, le lait etc. seraient-ils une matière suffisante de ce sacrement ? », il répondit : Pas du tout.

À la question : « Le baptême du fleuve, du feu et du sang impriment-ils leur caractère ? », il répondit : non.

À la question « De quelle manière reconnaît-il le péché mortel du péché véniel ? », il répondit : Tous les péchés qui sont contraires à la charité de Dieu et du prochain sont mortels.

[13v] À la question « Que signifient l'Épître et l'Évangile qui sont lus à la sainte messe ? », il répondit : L'Épître signifie l'Ancienne Loi et l'Évangile le Nouveau Testament.

À la question « Que signifient les saintes paroles *Humiliate capita vestra Deo* (« Humiliez vos têtes devant Dieu ») prononcées par le prêtre à la sainte messe en ces temps de Carême ? », il répondit qu'elles signifient: *Humiliate corda vestra et capita vestra Deo* (« Humiliez vos cœurs et vos têtes devant Dieu »).

Et il souscrivit lui-même

Moi Mannone Aldobrandi, j'affirme ce qui précède [*souscription autographe*]

[...]

[117r] Dimanche 21 février 1616, à vêpres.

Visite de l'église paroissiale sous le titre de San Giorgio du lieu de l'Algajola, dont est titulaire le révérend prêtre Mannone, fils d'Aldobrando [ou Aldobrandi] de Balogna du diocèse de Sagone, dont les revenus annuels sont de cent cinquante livres, si l'on y ajoute un canonicat qu'il déclare posséder dans l'église archipresbytérale de Corbara.

En premier lieu il a visité le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, qui est conservé dans une pyxide d'argent avec son conopée de soie.

Le tabernacle est en partie doré, en partie peint.

À la communion générale, au temps de Pâques, qu'il exige les papiers [les billets de confession] des communiants avant de leur administrer le sacrement pour être sûr qu'il a été satisfait au précepte de l'Église.

Qu'on se pourvoie de serviettes blanches pour essuyer les lèvres des communiants et [qu'ils ne s'essuient] pas dans leurs propres mouchoirs, comme il était d'usage.

Le jeudi de la Cène du Seigneur, on fait le reposoir, *sepalcro*, avec un très grand nombre de cierges et de lampes à huile.

À l'avenir, que le sacrement soit conservé et repose non dans l'ostensoir, comme il était d'usage, mais, suivant les rubriques du missel romain, dans le saint calice.

Les fonts baptismaux sont en marbre, [117v] avec leur balustrade et sans quelque conopée.

Le baptistère se tient à droite à l'entrée de l'église.

Il n'a pas la figure du Christ baptisant¹.

Il n'a pas de vase pour verser l'eau sur ceux qu'on baptise : qu'on s'en pourvoie au plus vite.

Les saintes huiles sont conservées dans des vases avec leur bourse extrêmement propres dans un coffret en bois derrière le maître autel.

Que l'étoupe qui sert lorsqu'on administre le sacrement d'extrême onction ne soit plus brûlée dans la maison comme il était d'usage, mais qu'elle soit portée à l'église et brûlée dans le sacraire.

¹ *Figuram Christi baptizantis* : il s'agit sans doute d'une erreur du scribe pour l'habituel *Precursoris (Christum) baptizantis*, une représentation du Précurseur (Jean-Baptiste) baptisant le Christ.

Que la table du maître autel soit augmentée de tous côtés de douze pouces et qu'il soit à la dimension requise.

Et qu'elle soit élevée du sol du marchepied de six pouces en hauteur ; que le marchepied soit augmenté à l'avant de six pouces et qu'il entoure les côtés de l'autel sur seize pouces.

Qu'on se pourvoie d'une toile de couleur verte pour protéger de la poussière la table de l'autel.

Que la niche pour conserver les burettes et la clochette à main soit augmentée en largeur de seize pouces et en hauteur de vingt-quatre.

Et qu'elle soit divisée en deux et ménagée à une hauteur [118r] de deux coudées du sol.

Et qu'on ajoute un clou pour garder la barrette du célébrant.

Qu'on se pourvoie d'une chasuble et d'un parement d'autel de couleur verte.

Qu'il y ait à l'avenir aspersion d'eau bénite chaque dimanche.

Autel du très saint Rosaire. Le tableau est assez décent.

Autel San Giorgio. Le tableau est extrêmement vétuste et indécent.

Que leurs marchepieds entourent les côtés de ces autels sur seize pouces.

Qu'on ménage pour ces autels des niches à la norme prescrite.

Qu'on se pourvoie d'une toile de couleur verte pour protéger de la poussière la table de l'autel.

Il y a deux tombeaux dans l'église paroissiale, dont l'un a un couvercle fait d'une pierre cassée et extrêmement indécente, et l'autre seulement un couvercle.

Que soit ajoutée au confessionnal la figure du Christ crucifié.

À l'avenir, qu'on ne creuse pas le pavement dans l'église paroissiale pour ensevelir des défunts, sous peine d'interdit.

Il mande qu'à l'avenir, dans toutes les processions pour ensevelir les défunts, on porte la croix de la paroisse et que le curé ne serve pas sous la bannière des confrères de Santa Croce.

Pour l'ornement de la croix de la paroisse, qu'on se pourvoie d'une bannière de soie de couleur noire.

Le cimetière est devant les portes de l'église et bien fermé.

Le sacraire est dans le maître autel : il faut absolument qu'il soit enlevé.

Il n'a pas de livres des défunts.

[118v] 22 du dit mois de février, à tierce.

Visite de l'oratoire sous le titre de Santa Croce de l'Algajola.

En premier lieu il a visité l'autel, dont la largeur est à la dimension requise.

Le tableau est assez décent, bien peint et bien orné.

Le jeudi de la Cène du Seigneur, les confrères se lavent les pieds et, à ce qu'on dit, en cette nuit, dans leur oratoire, on fait un banquet de *frittelle* (de beignets), comme ils disent², et de vin : que cela soit absolument interdit à l'avenir.

Que la table de l'autel soit augmentée sur les côtés de six pouces et que son marchepied entoure les côtés de l'autel sur seize pouces.

Et qu'on ménage une niche à la norme prescrite pour conserver burettes et clochette à main pour la sainte messe.

Qu'on ajoute un clou pour suspendre la barrette du prêtre célébrant.

Qu'on se pourvoie d'une toile de couleur verte pour protéger de la poussière la table de l'autel.

Que sous six mois les statuts de cette confrérie soient réformés et confirmés par le révérendissime ordinaire [évêque] d'Aleria, sans quoi, à l'issue de ces six mois, il les déclare nuls et invalides.

Et à l'avenir qu'ils militent sous les constitutions instituées par saint Charles Borromée et les observent.

[119r] Il mande qu'on rende chaque année les comptes et les revenus de cette confrérie au révérend curé suivant les décrets du Concile de Trente.

² Voir Pierre-Jean Luccioni et Ghjasippina Giannesini, *Tempi fà, fêtes religieuses, rites et croyances populaires de Corse*, I, Ajaccio, 2010.